

# ESPACE NORDIQUE DU QUEYRAS

Nordic Pass :



**nordic**  
Alpes du Sud



*Accès aux pistes de ski de fond*

<b>Le 3h (à tout moment de la journée)</b>	<b>8€</b>
Journée adulte	11 €
Journée Jeune (de 10 à 16 ans)	5.50 €
Famille (2 adultes et 2 jeunes)	22€
2 jours consécutifs (1 personne - 2 jours)	18€
3 jours consécutifs (1 personne - 3 jours)	24 €

*Les nouveautés : plus on skie nombreux, moins c'est cher !*

<b>Duo (2 personnes - 1 jour) - Moins 20%</b>	<b>18€</b>
<b>Trio (3 personnes - 1 jour) - Moins 30%</b>	<b>24 €</b>
Tribu (groupe d'au mini 10 pers.)	65€

Je skie toute **la Semaine !** Dans le Queyras ou dans les Alpes du Sud (Alpes de Haute Provence et Hautes-Alpes)

Hebdo (1 personne - 7 jours)	55€
Hebdo duo (2 personnes - 7 jours)	90€
Hebdo trio (3 personnes - 7 jours)	110€

Je skie toute **la Saison !** Que me propose-t-on ?

<b>Saison Queyras</b>	<b>75 €</b>
Alpes du Sud Adulte	149 €
Nationale Adulte	175 €
Nationale Jeune	40 €

**Dispositions particulières :**

**Tarif pour personnes handicapées :** Il est égal à celui des valides. Cependant les personnes (nombre maximum = 2) qui accompagnent un handicapé dont le taux d'invalidité est égal ou supérieur à 80 % (référence carte d'invalidité uniquement) bénéficient de la gratuité d'accès au site nordique pendant la période où elles accompagnent la personne handicapée.

**Bénéficient d'un demi-tarif :** les possesseurs des titres annuels départementaux ou de massif émis par les collectivités locales acceptant le régime de zone de libre circulation de l'association Nordique France.

**Bénéficient d'un tarif préférentiel :** les clubs de ski du comité Alpes Provence dans le cadre des accords prévus avec Hautes Alpes Ski de Fond.

**Sont exonérés de la redevance :** les enfants de moins de 10 ans seul ou en famille (pas de titre spécifique) / les enfants de moins de 16 ans scolarisés dans le département pratiquants le ski de fond dans le temps scolaire (pas de titre spécifique) / les possesseurs des titres annuels nationaux émis par les collectivités locales acceptant le régime de libre circulation de l'association Nordique France / les accompagnants (2 au maximum) d'usagé handicapé à condition que celui-ci soit titulaire d'une carte d'invalidité attestant d'un taux d'invalidité égal ou supérieur à 80 % (pas de titre spécifique)

**Communauté de Communes del 'Escarton du Queyras :** [www.escartondunqueyras.com](http://www.escartondunqueyras.com) ou page FB «Nordic Queyras»

Tél : 04.92.46.78.00      FAX : 04.92.46.80.74      Mail : [ccqueyras@wanadoo.fr](mailto:ccqueyras@wanadoo.fr)

**Nordic Alpes du Sud :** [www.nordicalpesdusud.com](http://www.nordicalpesdusud.com) ou Mail : [hautes-alpes.skidefond@wanadoo.fr](mailto:hautes-alpes.skidefond@wanadoo.fr)